



Questionnaire Élection Québec 2018

À l'occasion de cette campagne électorale 2018, **Vigilance OGM** souhaite connaître les positions des différents partis politiques sur certaines questions qui préoccupent les citoyens et agriculteurs du Québec.

Les réponses à ce questionnaire seront compilées et notées puis rendues publiques afin de permettre aux électrices et électeurs du Québec de faire un choix plus éclairé sur ces questions.

DATE LIMITE : Veuillez répondre avant le **20 septembre 2018**

Question 1 : Étiquetage des OGM

Depuis plus de 20 ans, les Québécois et Québécoises demandent à une très grande majorité de la transparence dans leur assiette qui leur est toujours refusée par les différents partis successivement au pouvoir. En mars dernier, la première politique bioalimentaire du Québec n'incluait pas l'étiquetage obligatoire des OGM allant à l'encontre du résultat des consultations préalables. Vigilance OGM souligne que le droit à l'information fait partie des droits fondamentaux du consommateur et rappelle aussi que c'est actuellement la norme dans 64 pays du monde.

Votre parti s'engage-t-il à mettre en place l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés dans votre premier mandat ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

Question 2 : Luzerne OGM

En 2017, les premières cultures commerciales de luzerne génétiquement modifiée (GM) ont été plantées au Québec. Cette nouvelle inquiète beaucoup les agriculteurs, particulièrement l'industrie laitière du Québec. Rappelons que, depuis 2015, l'Union des Producteurs Agricole (UPA) demande «d'imposer un moratoire permanent sur la commercialisation des variétés GM de luzerne au Canada» et que en 2017, UPA associé à de nombreux autres groupes, exhortaient

le ministre de l'Agriculture à révoquer l'enregistrement des variétés de luzerne génétiquement modifiée. (1)

Votre parti s'engage-t-il enfin répondre à la demande de l'UPA en imposant des restrictions sur la vente de luzerne OGM au Québec jusqu'à la réalisation d'une étude économique exhaustive sur ces impacts ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

(1) 19 juin 2017, communiqué de presse : Des regroupements d'agriculteurs exhortent le ministre de l'Agriculture à révoquer l'enregistrement des variétés de luzerne génétiquement. ([en ligne](#))

Question 3 : Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018: herbicides à base de glyphosate.

Le printemps dernier était rendu publique la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018, dont l'objectif est de protéger *''la santé de la population, en augmentant les restrictions quant à l'utilisation de pesticides ...''*. Celle-ci n'inclut pas les pesticides à base de glyphosate qui représentent pourtant 44 % des ventes globales au Québec (1), ceci constitue la plus importante lacune de cette stratégie à notre avis.

Votre parti s'engage-t-il à rajouter dans cette stratégie les pesticides à base de glyphosate? Au-delà de cette stratégie, votre parti s'engage-t-il à mettre en place un plan de sortie des pesticides ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

(1)(2015). Bilan de vente des pesticides au Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques du Québec (MDDELCC).

Question 4 : Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018: Indépendances des agronomes

Afin de restreindre l'utilisation de certains pesticides la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018, les agriculteurs devront dorénavant obtenir l'approbation d'un agronome afin d'utiliser les 5 pesticides visés par la stratégie. Toutefois, comme l'admet l'ordre des agronomes du Québec (OAQ), il est scandaleux de savoir que *''environ 80 % des 150 à 200 membres de*

l'OAQ travaillant dans le domaine de la phytoprotection seraient aussi des vendeurs de pesticides (1).

Votre parti s'engage-t-il à modifier cette stratégie afin de limiter la justification agronomique uniquement par un agronome non lié, c'est-à-dire sans que sa rémunération provienne d'entreprise ou d'activités liées à la vente ou production de pesticides ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

(1) Pesticides: l'indépendance des agronomes fait débat, Le Devoir, 20 février 2018.